

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DU 10.06.2021

Date : jeudi 10 juin 2021, à 17h00

Lieu : à la salle communale de Chandolin

DELEGUES

Présents

Forstrevier Saastal	Andenmatten Urs
Triage CDF / AFBV	Ballay Yasmin
Triage Dents du Midi/AFBV	Berra Jacques
Triage Sierre-Noble-Contrée	Berthod Vincent
Triage Ecoforêt / AFVC	Bornet Jean-Charles
OWW	Brunner Jean-Claude
Triage de Bagnes/ AFBV	Buhrer Moulin Anne
Triage des Deux Rives	Charvoz Mathieu
AFBV	Couach Olivier
Forst Region Leuk / FBV	Grand Adalbert
OWW	Jäger Georges
Triage Evolène / AFVC	Maistre Yvan
Louable Contrée/ AFVC	Rey Fabien
Forstrevier Stalden / OWW	Rovina Peter
Triage Troistorrents/ AFBV	Tagan Roland
Triage du Hut Lac / AFBV	Turin Olivier
Triage Dents du Midi / Union	Vaudan François
Triage Lienne - Morge / AFVC	Vuignier Frédéric
Triage d'Anniviers/ AFVC	Zufferey Lambert

Excusés

OWW	Bittel Martin
Triage du Cône de Thyon/AFVC	Pralong Jean-Pierre
OWW	Schnyder Peter
FBV	Vuignier Jacques
OWW	Wasmer André

INVITES

Présents

Triage Catogne-Mt-Chemin	Abbet Christophe
Antenne Région VR	Albasini Christophe
EPASC	Clivaz Gérard
SFCEP	Clivaz Jean-Christophe
Triage du Haut Lac	Delaloye Gilles
Triage Troistorrents	Dubosson Hilaire
Forstrevier Südrampe Raron	Elsig Jonas
Triage Ecoforêt	Fournier Julien
SFCEP	Fournier Nicolas
Triage de Bagnes	Latapie Stéphanie
Triage Martigny	Lugon Pascal
Forst Region Leuk	Meichtry Reto
Triage d'Anniviers	Melly Jean-Yves
Forstrevier Brig-Glis	Meyer Martin

Excusés

Forst Aletsch	Aschilier Peter
Forstrevier	Bellwald Siegfried
Forstrevier Inneres Nikolaital	Biffiger Paul
Triage Ecoforêt	Bourban Frédéric
Triage CD-F	Bruchez Jean-Baptiste
Lignum VS	Christe Lucien
Ville de Monthey	Cottet Gilles
Lignum VS	Egger Thomas
Forstbetrieb Brigerberg	Escher Walter
La Forestière	Fischer Rémy
EPASC	Gauye Nicolas
Forstrevier Simplon Süd	Gerold Marco
La Forestière	Gubler Gilbert
Forst Region Leuk	Hugo Rinaldo

Bourgeoisie de Collonges	Pacolat Raul	SFCEP	Hutter Mathias
SFCEP	Pernstich Christian	Triage Conthey	Jollien Dany
SFCEP	Putallaz Jean-Marie	AFBVR	Marmillod Alain
Triage de la Cime de l'Est	Rappaz-Bovet Florence	AVE / Sylvapro	May Bernard
Triage de Lienne-Morge	Rebstein Vincent	AVE / Sylvapro	May Grégory
Triage Cime de l'Est	Richard Jean-Michel	Entreprise Philippe Morisod	Morisod Philippe
Triage Martigny	Rouiller Yvon	Forstrevier BLS	Pfammatter Ferdinand
Triage d'Anniviers	Salamin Claude	Triage des Dents du Midi	Rey-Mermet Emmanuel
Forstrevier Brig-GLIS	Schmid Marie-Louise	Triage du Haut Lac	Rouiller François
Triage Conthey - Vétroz	Thiessoz Yann	Etat VS / DMTE	Ruppen Franz
Triage d'Orsières	Tissières Jean-Marc	Triage de Bagnes	Sauthier Fabien
Triage Cône de Thyon	Tremp Sébastien	Forstrevier Simplon Süd	Schmidhalter Cedric
Forstrevier Südrampe Raron	Werlen Herbert	Forstbetrieb Brigerberg	Schmidhalter Martin
Forst Goms	Werlen Willy	Forêt Suisse / WaldSchweiz	Troger-Bumann Thomas
La Forestière	Wuarchoz Didier	Triage du Haut Lac	Vuadens Cédric
Koordinator	Zuberbühler Fredy		
Triage Sierre	Zufferey Julien		

ASSEMBLEE GENERALE

0. Ouverture de l'assemblée	2
1. Nomination des scrutateurs	3
2. PV de la dernière AG du 06.10.2020	3
3. Rapport d'activités	3
4. Comptes 2020	3
5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes	4
6. Cotisations fixes et variables	4
7. Programme d'activités 2021	4
8. Budget 2021	5
9. Nominations	5
10. Informations, divers et paroles aux invités	6

0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

M. Patrick Barman ouvre l'assemblée générale des délégués et souhaite la bienvenue à Adalbert Grand, président de la Fédération des bourgeoisies valaisannes, Jean-Christophe Clivaz, adjoint au chef de service du SFCEP, Didier Wuarchoz, directeur de la Forestière et Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, ainsi qu'aux invités, délégués, présidents et gardes de triages et membres du comité.

M. Barman remercie David Melly, président de la Commune d'Anniviers, pour l'accueil et Lambert Zufferey pour son aide dans l'organisation de l'assemblée générale.

M Melly donne quelques explications sur la commune qui a une superficie de 24'000 ha, dont 4'700 ha de forêt. Elle compte environs 2'800 habitants, en fonction de la saison touristique. En 2009 toutes les communes d'Anniviers ont fusionné, par contre les bourgeoisies sont restées indépendantes.

M. Barman demande une minute de silence en mémoire de Philipp Gerold, chef du SFCEP et de Joris Zenzünen, employé de Forst Goms.

Il confirme le souhait de se retirer de la Présidence de Forêt Valais après 12 années à cette fonction. La défense des intérêts des propriétaires, des triages et des employés a toujours été prédominante pour lui. Il demande à l'assemblée d'accorder la pleine confiance aux nouveaux et membres actuels de FV. Il tient à remercier tous les acteurs pour leur travail accompli.

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

1. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Deux scrutateurs sont désignés par Patrick Barman. Il s'agit des MM. Jean-Michel Richard et François Vaudan.

2. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06.10.2020

La lecture du PV de la dernière assemblée générale n'étant pas demandée, le président en soumet l'approbation à l'assemblée.

Décision : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Mme Giesch présente brièvement l'équipe de Forêt Valais. Elle remercie Fredy Zuberbühler, coordinateur de la formation pour le Haut-Valais, pour le travail accompli et souhaite la bienvenue à son successeur, Jonas Elsig, qui se présente brièvement. Il a 25 ans, habite à Salquenen et travaille au triage Südrampe. Il est très heureux de reprendre ce poste et se réjouit des futurs échanges et de cette belle expérience.

Les différentes activités figurent dans le rapport annuel 2020, la directrice met en évidence quelques points :

Formation professionnelle

La formation professionnelle reste une tâche importante pour Forêt Valais.

Formation professionnelle Haut-Valais

Fin 2020, nous comptons 50 apprentis dans le Bas-Valais et 24 dans le Haut-Valais. Pratiquement tous les cours interentreprises ont pu être maintenus. Depuis août les classes VS et BE sont séparées en deux. Ce changement aura des répercussions sur l'organisation des cours interentreprises et des examens.

Formation continue

Suite au COVID-19 beaucoup de cours de formation continue ont dû être annulés. Quelques cours ont été déplacés à l'automne 2020 ou en 2021.

Exposition itinérante

Elle a également été victime du COVID-19, car pratiquement toutes les manifestations ont dû être annulées. Pour 2021, un nouveau programme va être mis en place.

Projet Interreg Formicâble

Le projet s'est terminé fin 2020. Un guide technique pour le débardage par câble aérien a été publié.

ACSR (Association Romande de Certification Forestière) continue. Forêt Valais s'occupe du secrétariat.

Groupe de travail RPT-4

Le groupe de travail s'est réuni trois fois. Il doit définir le nouveau système de financement pour les forêts protectrices.

CCT

En 2020, Forêt Valais a contrôlé 14 entreprises et triages forestiers. Mme Giesch explique qu'à partir de 2021, le soutien financier de la formation certifiante est revu à la hausse.

4. COMPTES 2020

Les résumés des comptes de Forêt Valais et Formation se trouvent dans le rapport d'activité 2020.

Les comptes Forêt Valais 2020 bouclent avec un bénéfice de Frs. 535.74, malgré un ajustement de la provision perte sur débiteurs à hauteur de Frs. 1'400.-. Les projets de Forêt Valais ont connu un grand coup de frein en 2020 en raison de la pandémie. Il s'agit surtout de l'exposition itinérante

qui n'avait pu être utilisée qu'à trois occasions. Côté recettes, on constate une nouvelle baisse des contributions variables. Comme les cours de formation prévus n'ont pas pu être organisés, les revenus pour la formation et le soutien du SFCEP sont en baisse. Les revenus des projets ont diminué en raison de l'arrêt de l'exposition itinérante.

Les comptes Formation 2019/2020 se font par année scolaire, pour être en adéquation avec la plateforme romande de soutien pour les cours interentreprises. Les comptes doivent toujours boucler à Frs. 0.-.

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS ET APPROPRIATION DES COMPTES

La Fiduciaire Fidag à Sion a vérifié les comptes de la formation et Patrick Barman fait circuler leur rapport. Mme Daniela Oggier-Camenzind et M. Vincent Rebstein ont vérifié les comptes de Forêt Valais. M. Vincent Rebstein lit leur rapport devant l'assemblée. Ce dernier a décidé de se retirer de sa fonction de réviseur des comptes après 20 ans d'activité.

Le président demande le vote pour approuver les deux décomptes et pour donner décharge des comptes au comité.

Décision : Les comptes Forêt Valais et Formation 2020 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée aux responsables.

6. COTISATIONS FIXES ET VARIABLES

Mme Giesch explique que les contributions du Fonds du bois diminuent depuis des années et que cela a pour conséquence que les revenus de Forêt Valais diminuent également. ForêtSuisse applique dès 2021 un nouveau système de cotisation: Promotion Bois Suisse (PBS, anciennement Fonds du bois). La contribution de ForêtSuisse sera désormais facturée par mètre cube récolté et commercialisé, tous assortiments confondus. Le Comité de Forêt Valais propose une cotisation variable de Frs. 0.50/m³ sur tous les bois plus une cotisation fixe plus élevée (ci-dessous) . Les trois associations régionales ont lors de leurs assemblées générales approuvé ce nouveau système de cotisations.

MEMBRES/ MITGLIEDER	COTISATIONS 2021 / BEITRÄGE 2021
AFBV	23'000
AFVC	18'200
OWW	25'500
Bourgeoisies	3'200
TOTAL	69'900

Décision : L'assemblée approuve à l'unanimité les nouvelles cotisations fixes et variables.

7. PROGRAMME D'ACTIVITES 2021

Formation professionnelle et continue

Dès août, il y aura une nouvelle organisation pour les CI du Haut-Valais. Dans le Bas-Valais, de nouveaux instructeurs en sylviculture doivent être recrutés. Il est de plus en plus difficile de trouver des objets de cours pour la sylviculture.

Des cours de formation continue ont repris, mais avec des restrictions liées au COVID-19.

Communication

L'exposition itinérante a déjà été installée à 4 emplacements cette année, 3 autres ont été confirmés et 5-6 sont en cours de confirmation.

Deux projets CO₂

1) Projet captage CO₂ dans les produits bois

Dans ce projet de deux ans, Forêt Valais, ForêtSuisse et Holzbau Schweiz travaillent ensemble, mais Forêt Suisse a décidé de l'abandonner. Ce projet concerne uniquement le marché obligataire.

2) Projet captage CO₂ en forêt

Ce projet concerne uniquement le marché libre. Un projet pilot était déjà lancé et le prochain but est de mettre sur pied un projet valaisan.

Les prix des produit bois sont en hausse pour plusieurs raisons. Entre autres, moins de production à cause du COVID-19 et le boom des constructions aux Etats Unis et en Chine. Mme Giesch montre une statistique cantonale des exploitations forestières entre 2010-2020 et explique l'évolution des prix du bois.

Lignum Valais/Wallis

Le projet de l'étude de faisabilité d'une usine de seconde transformation est presque terminé. Il a montré qu'elle était faisable et rentable.

CCT

La CTT continue à soutenir la formation continue pour les gardes forestiers. Les négociations pour la nouvelle CCT 2024 débuteront dès 2022.

Mme Marie-Louise Schmid de la Bourgeoisie Brigue intervient pour avoir plus de détails concernant les certificats CO₂ en forêt. Mme Giesch explique que ce projet est en attente de l'offre de M. Schmidke. Les données de l'inventaire forestier national sont suffisamment précises pour que ce projet se fasse au niveau cantonal, mais pas pour chaque triage ou bourgeoisie séparément. C'est aussi une question de coûts.

Mme Schmid voulait également savoir si les triages qui participent à ce projet, continuent à toucher les subventions pour les forêts de protectrice. Jean-Christophe Clivaz le confirme et explique les deux objets ne sont pas liés. Il précise toutefois que les certificats CO₂ sont un revenu forestier et doivent être versés au fonds de réserve : cet argent ne peut être utilisé que pour des objectifs forestiers et nécessite l'approbation du service.

8. BUDGET 2021

CG commente le budget de Forêt Valais qui reste dans la même ligne que les années précédentes. Les cotisations continuent leur régression, car la quantité de bois sortie des forêts diminue. Les prestations pour la formation ont été revues à la baisse en raison de la difficulté d'organiser des cours de formation continue et de tenir des séances. Le solde des moyens de l'expo itinérante a été mis au budget. Forêt Valais avait dû reprendre des tâches de la HAFL dans le cadre du projet d'étude de faisabilité d'une usine de seconde transformation, donc plus de recette. Le mandat de la CCT devrait retrouver son cours normal. CG propose la dissolution de Frs. 20'000.- de réserve pour financer les nouveaux projets (CO₂). Les charges des cours sont revues à la baisse. Après dissolution des réserves, le budget prévoit un léger bénéfice.

Le budget de la Formation varie en fonction du forfait par apprentis. A cause du COVID-19 les coûts sont plus importants. Le budget doit toujours boucler à Frs. 0.-. Il reste également dans la même ligne que les années précédentes.

Décision : Les budgets 2021 sont acceptés à l'unanimité.

9. NOMINATIONS

Le président propose les candidatures suivantes pour l'élection au comité de Forêt Valais :

Nouveau président :	Olivier TURIN de Collombey
Successeur d'Olivier TURIN :	Florence RAPPAZ-BOVET de St. Maurice, représentante pour l'AFBV
Successeur de Jean-Pierre PRALONG :	Frédéric VUIGNIER de Grimisuat, représentant pour l'AFVC
Successeur de François VAUDAN :	Mathieu CHARVOZ d'Ovronnaz, représentant pour l'Union
Nouveau réviseur :	Jean-Charles Bornet de Nendaz.

Les candidats sont présentés brièvement par un autre membre des associations citées.

Les personnes suivantes se présentent pour renouveler leur mandat :

Jacques Vuignier, FBVS

Jacques Berra, AFBV

Lambert Zufferey, AFVC

Georges Jäger, OWW

Jean-Claude Brunner, OWW

Mme Daniela Oggier-Camenzind comme révisueuse des comptes.

M. Barman demande à l'assemblée d'accepter les propositions des nouveaux membres du comité de FV, ainsi que du nouveau réviseur, et de renouveler la confiance des membres du comité sortant.

Décision : L'assemblée approuve à l'unanimité ces propositions.

Le nouveau président, M. Olivier Turin, qui siège au comité depuis 2010 (avec 3 ans d'interruption) prend la parole. Il remercie pour la confiance témoignée. Les enjeux envers la forêt sont multiples. Pour cette raison tous les acteurs de la filière bois doivent travailler ensemble afin de trouver les bonnes solutions, pour s'adapter à un monde en mouvement. Il rend hommage à Patrick Barman et le remercie pour son engagement et son travail durant son mandat.

M. Barman remercie les personnes qui l'a côtoyé durant son parcours pour la bonne collaboration et leur remet des cadeaux en signe de remerciement.

Mme Giesch remet également des cadeaux en signe de remerciement à Fredy Zuberbühler, Patrick Barman, Jean-Pierre Pralong, François Vaudan, ainsi qu'à Vincent Rebstein.

10. INFORMATIONS, DIVERS ET PAROLES AUX INVITES

Le président, Patrick Barman demande s'il y a des divers. Comme ce n'est pas le cas, il passe la parole aux invités :

Parole aux invités :

M. Adalbert Grand, président de l'FBVS, est content de la qualité des nouveaux membres du comité. Il remercie Christian Pernstich qui part à la retraite, pour le soutien envers les triages forestiers. Il se réjouit que Jean-Christophe Clivaz ait confirmé que le forfait pour la forêt de protection ne diminuera pas à cause du projet CO₂. Il remercie tous les forestiers pour l'engagement et le travail. Un grand merci égalent à Patrick Barman et tous les sortants.

M. Jean-Christophe Clivaz, adjoint au chef de service du SFCEP, remercie Forêt Valais pour l'invitation et transmet les salutations de nouveau chef de département, M. Franz Ruppen. Il parle des diverses circonstances difficiles qui impactent le travail du service, ainsi que des révisions législatives, qui sont en cours de changement, comme la loi cantonale sur la nature et le paysage.

Les nouvelles concernant le nouveau système de financement pour les forêts protectrices sont communiquées directement via les représentants du groupe de travail et non pas aux propriétaires. Il confirme que le Service ne veut pas diminuer les subventions, au contraire, il cherche des financements supplémentaires auprès de l'OFEV, pour faire plus avec les moyens à disposition. Le service a établi le budget 2022, mais il y a encore de fortes incertitudes.

M. Didier Wuarchoz, directeur de la Forestière, transmet des salutations de son comité, ainsi que du président de ForêtSuisse, M. Daniel Fässler. Il donne quelques explications sur le marché et les prix du bois en Suisse, en Allemagne et aux Etats-Unis. La Forestière a décidé d'augmenter les prix des grumes de 25% dès le 1^{er} juillet pour répondre à la demande du marché actuel.

M. Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, parle des difficultés pour l'organisation des cours à cause du COVID-19. Il donne quelques nouvelles de l'école qui fêtera ses 50 ans en 2022. Elle sera hôte d'honneur à la Foire du Valais à Martigny. Il remercie Forêt Valais pour l'excellente collaboration.

M. Lambert Zufferey, membre de la Bourgeoisie de Chandolin, donne quelques chiffres concernant la bourgeoisie. Il explique qu'elle est propriétaire de 46 % du territoire de la Commune, dont 793 ha de forêts et le vieux mélèze des Armèles de 880 ans. Les traditions sont très importantes, comme les fifres et tambours et le vin des glaciers, qui est servi à l'apéritif.

Patrick Barman demande s'il y a d'autres invités qui souhaitent prendre la parole. Vu que tel n'est pas le cas, il remercie la Commune de Chandolin pour l'accueil, les participants à l'assemblée, les délégués ainsi que les invités. Il clôt la partie administrative de l'assemblée et invite les participants à partager un apéritif.

Pour le PV :

Nicole Perruchoud

Distribution: aux délégués, aux présidents et gardes